

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Neuf, le Mercredi 29 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, Mme LUCIANI, Melle MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M.M CASASOPRANA, GABRIELLI, Adjointes au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M.M D'ORAZIO, RUAULT, MARCANGELI, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. PANTALONI	à	M. GABRIELLI
Mme PASQUALAGGI	à	M. AMIDEI
M. COMBARET	à	Mme TOMI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FENOCCHI	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, Adjointes au Maire, Mme PASTINI, Mme GUERRINI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	34
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 29 Juillet 2009

Délibération N°2009/ 149

Journées européennes du Patrimoine : 19 et 20 Septembre 2009.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Créées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées du Patrimoine ont lieu, tous les ans, le troisième week-end de septembre.

Evènement culturel de la rentrée, ces journées enregistrent chaque année plus de 12 millions de visites et témoignent de l'intérêt des Français pour l'histoire des lieux et de l'art. Le succès de la manifestation repose sur la grande diversité du patrimoine proposé aux visiteurs. Ce grand rendez-vous citoyen, pour une mémoire partagée, associant initiatives publiques et privées, offre l'occasion de faire connaître l'action des pouvoirs publics et de présenter le travail de celles et ceux qui agissent quotidiennement au service de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Depuis 1991, les Journées du patrimoine ont pris une dimension européenne. Encouragés par le Conseil de l'Europe et l'Union Européenne, 47 pays organisent désormais une manifestation similaire.

Le thème retenu pour cette 26^{ème} édition est « *Un patrimoine accessible à tous* ». Ces journées seront donc l'occasion de valoriser et de poursuivre l'action du ministère et celle de ses partenaires en faveur des publics spécifiques en sensibilisant le public et les professionnels à la **nécessité de faciliter l'accès à la culture pour tous**.

Deux axes peuvent ainsi être principalement développés : accessibilité du patrimoine aux personnes handicapées et, plus largement, aux personnes éloignées de l'offre culturelle.

Comme chaque année la ville d'Ajaccio s'associe à cette opération nationale. Le programme qui recense l'ensemble des manifestations se déroulant sur le territoire de la ville proposé pour ces deux journées est le suivant :

Direction de la Culture :

Bibliothèque Fesch (salle patrimoniale) :

La bibliothèque municipale Fesch présente une *exposition* sur : « *Tino Rossi : sa vie, son œuvre (1907-1983)* », réalisée par François Pagano, ainsi que le concert suivant : *Concert du groupe I DRAGULINI* (le dimanche 20 septembre à 16h).

Eglise St Erasme :

L'association JOCA soutenue par la Ville propose le samedi 19 septembre une *conférence-débat animée par le luthier Bernard CAMURAT*, illustrée par un concert de quatuor à cordes et marimba.

En lien direct avec le lieu, l'objectif consiste à présenter au public une image vivante et colorée d'un patrimoine culturel intemporel : « Luthier , Métier d'Art » le métier d'art, sa vocation,

- 17h30 : *Concert « LE QUATUOR A CORDES DANS TOUS SES ETATS »*

- vers 18h15 « *LE COIN DES ENFANTS* » : *ateliers d'essais d'instruments*.

Le Salon Napoléonien

Le Salon Napoléonien de l'Hôtel de Ville ainsi que le bureau du Maire seront ouverts au public.

En collaboration avec la Mission Environnement de la ville d'Ajaccio :

Nouveauté cette année, nous proposons trois manifestations sur le thème de *l'environnement et du patrimoine*. Elles sont le fruit d'une réflexion commune entre la Mission Environnement et la Direction de la Culture de la ville d'Ajaccio.

- *Une visite du site de la Parata / Iles Sanguinaires*, aujourd'hui inscrit au réseau des Grands Sites de France, sera organisée le samedi 19 septembre. La visite sera effectuée par Mr Jean-Pascal Ciattoni, Directeur de la Mission de l'Environnement de la ville d'Ajaccio, accompagné du Directeur du CRDP de Corse, Mr Jean-François Cubells.
- *Une visite à caractère historique de l'île de Mezzu Mare* (ancien Lazaret, Sémaphore et phare) sera proposée au public le samedi 19 septembre en matinée (horaires à ce jour non définis). Le départ en bateau sera fixé au port Tino Rossi. La visite sera effectuée par Mr Van Cappel de Premont, Directeur du Patrimoine et des Affaires Culturelles du Conseil Général de Corse-du-Sud, éventuellement accompagné d'un agent de la DIREN.
- *Visite guidée de « l'Oliveraie du Domaine des Milelli, entre tradition et modernité »* par Mr Marc Poggi, oléiculteur du Domaine des Milelli.

Cette initiative est conditionnée par la location d'un bateau de transport de personnes (pour se rendre à l'île de Mezzu Mare) prise en charge par la mairie d'Ajaccio (soit environ 1000 €).

En collaboration avec le CAUE de Corse-du-Sud (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) :

Histoire et mémoire du quartier des Salines

Samedi 19 septembre :

Ce projet est la suite d'un travail mené en 2008/2009 par le CAUE de la Corse-du-Sud (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) avec les lycéens en baccalauréat professionnel « Service de proximité et vie locale » du Lycée Professionnel du Finosello, dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation en milieu scolaire. Le thème de ces interventions portait sur le quartier des Salines.

Une exposition réalisée par les élèves sera présentée dans la galerie marchande des Salines, située en plein cœur du quartier, le samedi 19 septembre. En effet, différents documents, correspondant au travail de deux années du cycle d'étude, y seront exposés, dont notamment un questionnaire sociologique, réalisé en 2008, portant sur les différentes représentations et attentes des habitants du quartier des Salines, ainsi que des recherches sur l'histoire d'Ajaccio et du quartier des Salines.

En raison du succès obtenu auprès du public lors des Journées du Patrimoine 2008, cette opération est reconduite.

Circuit-découverte du patrimoine de la ville d'Ajaccio

en collaboration avec le CAUE de la Corse-du-Sud et en partenariat avec les bus TCA (Transports Collectifs Ajacciens).

Dimanche 20 septembre, départs fixés à 10h et à 15h

Parcours en bus dans les rues d'Ajaccio à la découverte de l'architecture et de l'urbanisation, de la citée génoise au quartier des Salines.

Le circuit-découverte de la ville d'Ajaccio et l'exposition aux Salines sont des actions en adéquation avec le thème national proposé cette année, à savoir « Un patrimoine accessible à tous ». En effet, concernant le circuit-découverte, est compris bien sûr le centre historique, mais également les quartiers périphériques, notamment celui des Cannes-Salines, qualifié de *Zone Urbaine Sensible (ZUS)*, et dont une exposition lui sera consacré.

En collaboration avec le CAUE de Corse-du-Sud et le LRA :

Sur la place Foch, présentation des travaux réalisés en cours d'année par différentes écoles de la ville d'Ajaccio sur le thème de l'architecture et de l'archéologie, interventions encadrées par le LRA (Laboratoire Régional d'Archéologie) et le CAUE de la Corse-du-Sud (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement).

- *Exposition* des travaux réalisés par les enfants en relation avec la fouille archéologique préventive du site de San Ghjuvanni (Alban) : maquette du baptistère et des cuves baptismales, tombes en bâtière, amphores.
- *Atelier* de manipulation destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans : réalisation de tuiles, maquettes, vases, etc. (sous réserve). Places limitées sur inscription.
- *Exposition* des travaux dirigés par le CAUE et réalisés par les enfants dans le cadre du projet de sensibilisation à l'architecture et à l'urbanisme à travers l'histoire de la ville.

Par ailleurs, le LRA (Laboratoire Régional d'Archéologie) propose la sortie suivante : *visite du site médiéval « Castelu di a monetta » situé à la Punta di Lisa. Départ du château de la Punta, puis ascension progressive jalonnée de multiples arrêts commentés afin de retracer l'occupation du territoire : de l'âge du bronze jusqu'au XIX^{ème} siècle (dans l'attente des autorisations de certains propriétaires).*

Visites guidées proposées par l'Office de tourisme :

Comme chaque année, l'Office de tourisme d'Ajaccio propose sur inscription des visites guidées sur le thème *Ajaccio ville impériale* (la citadelle n'étant pas cette année ouverte au public).

La maison Bonaparte :

La maison Bonaparte présente l'exposition suivante « *Le premier combat de Bonaparte* » ou « *Mémoire oubliée : un vaisseau de l'Expédition de Sardaigne en 1793* », ouverte gratuitement au public le samedi et le dimanche.

Le musée A Bandera :

Le musée A Bandera propose une exposition sur le résistant « *Jean Nicoli (1899-1943)* » (entrée gratuite).

Le sémaphore de la Parata :

Comme chaque année, le sémaphore de la Parata propose des visites guidées autour du site et dans le sémaphore.

Le Lazaret Ollandini :

Le lazaret Ollandini, devenu *Musée Marc Petit* depuis le 18 octobre 2008, sera également ouvert au public le samedi après-midi. On pourra y admirer les 32 sculptures de l'artiste.

Ce programme, qui sera largement diffusé auprès du public, fera l'objet d'une brochure réalisée par la Direction de la Culture. Il sera également signalé sur le site national des Journées du Patrimoine.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

d'approuver ce programme de la 26^{ème} édition des Journées européennes du Patrimoine.
d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée
,et après en avoir délibéré,

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 27 Juillet 2009

APPROUVE

à l'unanimité de ses membres
présents ou représentés

le programme des Journées européennes du Patrimoine 2009 tel qu'exposé supra.

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette proposition,

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI.